



Mairie de Longchamp

Le 24/09/2017

**Relevé de conclusions du Conseil Municipal Jeunes
Séance du mercredi 7 septembre 2017**

Présents :

- Milena COENEN
- Inès CHAFA
- Timéo HENRY
- Farah SHOUARY

Absents excusés :

- Coralie De OLIVEIRA
- Léo BREGEGERE
- Alexis ACAR
- Inès BENIKHLEF
- Yann GILBERT
- Morgane PONTHEUX
- Alexis COLOMBIER

- Jean RAYMOND, Jacques PROST Patrice LADARRE.
Secrétaire de séance : Jean RAYMOND

En cette nouvelle rentrée scolaire, chacun raconte un souvenir de vacances :

- Timéo a aimé visiter la Mer de Glace à Chamonix
 - Inès est allée au bord de la mer pendant 2 semaines et a aimé visiter la « réserve africaine » de Sigean, parc zoologique situé entre Narbonne et Perpignan, ... surtout les lions.
 - Miléna est allée à Port-Vendres. Elle a aimé faire du shopping en Espagne. Tout y est moins cher. Elle a aussi fait de la bouée tractée derrière un hors-bord.
 - Farah : au Maroc 3 semaines en famille. Il faisait très chaud. Elle a aimé visiter les grottes d'Hercule à côté de Tanger où il faisait plus frais.
 -
 - Jacques Prost a aimé joué avec ses deux petites filles de 6 et 12 ans dans le sud de la Bourgogne.
 - Jean Raymond est allé dans les Vosges 2 semaines à Gérardmer et a aimé se promener à pied sur la Route de Crêtes et monter au sommet du Hohneck.
 - Patrice a aimé les soirées animées au camping de Port-Vendres : Musique et bons repas.
-

Timéo et Farah rentrent en 3^{ème} ; Miléna et Inès en 5^{ème}.

Election nouveau maire jeune :

Farah est seule candidate.

Elle présente son programme :

- 1- Donner un vrai nom à l'école de Longchamp
- 2- Refaire Halloween fin octobre. A organiser au prochain CM jeune début octobre. A faire surtout avec les jeunes du RPI de Longchamp.
- 3- Réfléchir avec quelques commissions de travail
- 4- Echanger avec le CM jeunes de Longvic et voir ce qu'ils font.
- 5- Mettre quelques bancs en forêt communale.

Farah est élue à l'unanimité. Elle remercie tout le monde et promet qu'elle tiendra toutes les promesses de son programme.

JR rappelle qu'il faudra que chacun tente de recruter un nouveau conseiller jeune, car il en manque en ce début d'année.



XXXXXXXX

On se donne rendez-vous le **MERCREDI 27 SEPTEMBRE à 14 heures devant la mairie** pour aller en mairie de LONGVIC faire connaissance du nouveau CM jeunes.

XXXXXXXX

Rendez vous ensuite le **mercredi 4 Octobre à 18heures** pour le prochain CM Jeunes (Halloween à préparer)

XXXXXX

Rappel : Visite du **Sénat le samedi 7 octobre-** départ prévu à 7h15 devant la Salle des Fêtes, place du Château.

Penser à se munir de son casse-croute et pièce d'identité à jour pour les plus de 15 ans.

07H15 LONGCHAMP en AUTOCAR – RV Salle des Fêtes, place du Château
07H45 LONGVIC
12H00 Casse croute tiré du sac
13H15 PARIS SENAT
16:00 CHAMP DE MARS TOUR EIFFEL
17h30 DEPART PARIS
22H00 LONGVIC
22H30 LONGCHAMP

Farah lève la séance.



Le Bureau du Sénat a conditionné le déroulement des visites collectives dans l'enceinte du Palais du Luxembourg au respect des procédures qu'il a déterminées. **Toute autorisation donnée oblige les organisateurs à respecter les prescriptions suivantes.**

1. L'accès au Palais du Luxembourg et le déroulement de la visite sont conditionnés par la transmission à la Direction de l'accueil et de la sécurité (DAS) de la **liste nominative des visiteurs**, établie par ordre alphabétique, **une semaine au plus tard avant la date de la visite.**

2. L'accès des participants, dont le **nombre est strictement limité à 40 personnes par visite** dans l'enceinte du Palais est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité (*sauf pour les mineurs*), au passage par des portiques de détection et au port d'une contremarque fournie par l'accueil.

Prévoir une marge horaire suffisante (*environ 15 minutes avant le début de la visite*).

Une **tenue vestimentaire correcte et sobre**, adaptée à la dignité des lieux est **exigée** (*tête découverte dans l'hémicycle en séance, short interdit*). À défaut, l'accès sera refusé.

Au moins un **responsable** du groupe doit être **présent aux postes de contrôle** au 15^{ter} rue de Vaugirard pour participer à l'accueil et au filtrage des participants et pour servir d'interlocuteur en cas de litige.

3. Afin de faciliter leur accueil, les organisateurs se chargent d'informer la DAS, de la venue de **personnes en situation de handicap**, notamment de personnes à **mobilité réduite**. Il leur est précisé que le circuit normal de visite du Palais **dure environ 2 heures**, en **station debout**, et implique d'emprunter une cour pavée et deux grands escaliers.

Les groupes d'élèves sont admis à partir du niveau **CM2**.

4. **Aucun stationnement** n'est autorisé dans l'enceinte du Palais du Luxembourg.

Les **cars de tourisme** peuvent déposer les visiteurs devant le Palais du Luxembourg, mais doivent ensuite stationner rue **Auguste Comte**. Il est recommandé aux visiteurs de laisser leurs **sacs et bagages** dans les cars.

Pour toute modalité particulière d'application des dispositions énoncées ci-dessus, les organisateurs devront prendre contact en temps utile avec la DAS.